

NOTES EXPLICATIVES

DEMANDE DE RÉDUCTION DE FRAIS

Le formulaire « Demande de réduction de frais » est à l'usage de toute personne ayant été trouvée coupable par défaut d'une infraction à une loi pénale et qui désire demander à un juge que les frais soient réduits au montant indiqué au constat puisqu'il reconnaît sa culpabilité relativement à cette infraction.

Marche à suivre

Une fois le formulaire rempli, il est préférable que vous en conserviez une copie pour votre dossier personnel. Vous devrez faire assermenter cette demande devant un commissaire à l'assermentation. Vous devrez ensuite vous présenter à la cour municipale afin de déposer votre demande. Prévoyez un montant de **20 \$ (timbre judiciaire)** qui devra être acquitté en argent comptant ou intérac.

Ce qu'il faut savoir pour faire une demande en réduction de frais.

QUI PEUT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Toute personne déclarée coupable par défaut d'une infraction à une loi pénale québécoise et qui désire demander à un juge que les frais soient réduits au montant minimum fixé par règlement même s'il reconnaît sa culpabilité relativement à cette infraction.

Une personne est déclarée coupable par défaut lorsqu'elle omet de donner suite à un constat d'infraction dans le délai requis.

Le juge peut réduire les frais s'il est convaincu que les motifs qui ont empêché cette personne de payer le constat d'infraction dans le délai de 30 jours sont sérieux.

OÙ ADRESSER SA DEMANDE ?

Au greffe de la cour municipale, situé au 3630, rue Émile-Roy, Terrebonne (Québec), J7M 1A1

QUAND DOIT-ON PRÉSENTER SA DEMANDE ?

Dans les 15 jours suivant la date de connaissance du jugement de culpabilité. Si vous déposez une demande après ce délai, vous devrez expliquer les raisons de ce retard au point 5 de la demande.

QUE SE PRODUIT-IL SI LA DEMANDE DE RÉDUCTION DE FRAIS EST ACCEPTÉE ?

Si le juge accepte votre demande, les frais seront réduits et vous vous retrouverez dans la même situation où vous étiez avant votre condamnation par défaut.

QUE SE PRODUIT-IL SI LA DEMANDE DE RÉDUCTION DE FRAIS EST REJETÉE ?

Si le juge rejette votre demande, le jugement sera maintenu et le montant indiqué au dernier avis envoyé deviendra exigible à la date d'échéance dudit avis.

LE PERSONNEL DE LA COUR MUNICIPALE NE PEUT VOUS AIDER À COMPLÉTER LA DEMANDE EN RÉDUCTION DE FRAIS. NOUS VOUS SUGGÉRONS DE CONSULTER UN AVOCAT POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT _____

COUR MUNICIPALE

Cause n° _____

Partie demanderesse

Contre

Partie intimée

**DEMANDE DE RÉDUCTION DE FRAIS
(Art.261,262,263 et 264 (525,255,256) C.P.C.)**

AU JUGE DE LA COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE TERREBONNE, LE/LA DÉFENDEUR/ DÉFENDERESSE EXPOSE CE QUI SUIT :

1- Le _____, jugement a été rendu par défaut, me condamnant à une
(*date de jugement*)
amende de _____\$ et les frais, tel qu'il appert au dossier de la cour;

2- Je n'ai pu avoir connaissance du fait que le constat d'infraction m'ait été signifié, sans négligence de ma part, parce que :

3- Ce n'est que le _____ que j'ai pris connaissance du jugement, de la façon suivante : _____

4- Même si je reconnais ma culpabilité relativement à l'infraction qui m'est reprochée dans le constat d'infraction, je demande que les frais soient réduits.

5- J'étais dans l'impossibilité de présenter ma demande de réduction de frais dans les **15 jours** de la connaissance du jugement pour les **motifs suivants (lorsque applicable)** :

PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :

ME RELEVER des conséquences de mon retard à présenter cette demande dans le délai de 15 jours (lorsque applicable);

ORDONNER le sursis de l'exécution du jugement (lorsque applicable);

RÉDUIRE les frais au montant minimum fixé par règlement.

À _____, le _____

Défendeur/Défenderesse

DÉCLARATION SOUS SERMENT OU AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné(e), _____
domicilié(e) et résident(e) au _____

- Déclaré sous serment
- Affirmé solennellement que

1. Je suis le/la défendeur/défenderesse dans la présente **demande de réduction de frais**.
2. Tous les faits allégués dans la présente demande sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ

À _____, le _____

Défendeur/Défenderesse

- Déclaré sous serment
- Affirmé solennellement devant moi

À _____, le _____

Personne autorisée à recevoir le serment ou
l'affirmation solennelle

AVIS DE PRÉSENTATION

Procureur du poursuivant
3630, rue Émile-Roy
Terrebonne (Québec) J7M 1A1

Prenez avis que la présente demande sera présentée pour adjudication devant la cour municipale de Terrebonne, siégeant au 3630 rue Émile-Roy à Terrebonne le _____ à _____ heures, ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCES.

Le _____

Défendeur/Défenderesse